L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 62, rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 27 FEVRIER 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,

HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,

Soumis à la décision d'une Convention Nationale

A l'élection qui a eu lieu aujourd hui à la Banque des Améliorations ont été nommés directeurs :

MM. L. M. LAFEVRE, M. J. M. DUCROS,
H. D. PEIRE, C. E. FORSTALL,
V. ROUMAGE, A. W. PICHOT,
F. PESCHIER.

Nous avons reçu nos liasses de journaux de Mexico jusqu'au 31 janvier. Sur une lettre républicaine on y avons rien vu d'intéressant; mais nous y reviendrons espérant qu'il y aura quelque chose à glaner.

La communication signée BIENVILLE insérée dans notre feuille de lundi a provoqué de la part d'un de nos confrères, une attaque dont l'acrimonie haineuse nous étonne, nous, qui savons par expérience de combien de fiel sa plume est habituellement chargée. Ce qui le fiche ou le vexe du reste, c'est la malencontreuse louange qu'on a donnée à notre impartialité, louange qui bourdonnait sans doute à ses oreilles comme une accusation.

N'en déplaise à notre *bienveillant* confrère, nous croyons avoir bien fait d'avoir gardé une stricte neutralité dans la discussion dont il s'agit; et si nous pouvions avoir des doutes à cet égard, ils seraient levés par les témoignages d'approbation que nous recevons de toutes parts. Mais suivant lui, nous n'avons même point été impartiaux, puisque nous avons publié le rapport du comité. Belle preuve en vérité! Ce rapport, comme on sait, était accompagné des trois messages du maire et nous avons *publié le tout* : voulant mettre *toutes* les pièces du procès devant le seul juge compétent de cette contreverse : le public. Dans une question de cette nature, beaucoup plus délicate qu'importante, et où l'amour propre des parties était plus intéressé que la chose publique, nous n'avons pas jugé convenable de prendre parti nous mêmes, pensant que le public n'avait pas besoin de notre opinion pour former la sienne. Et en conséquence, nous lui avons donné tout simplement à examiner tous les documents alors existants sur la question : documents qui d'ailleurs ont été insérés *comme avis*. Si nous n'avons rien dit de la réfutation publiée par M. le Maire, c'est qu'il n'a pas jugé à propos de nous en donner communication, et que nous ne le connaissons ou sommes censés ne la connaître que par ouï dire.

N'être *bienveillant* confrère veut absolument nous faire descendre dans cette sphère de petites intrigues où il se complaît tant lui-même; mais c'est peine perdue, et nous sommes fâchés vraiment de lui voir faire tant de vains efforts pour nous amener sur ce terrain.

Nous avons en souverain mépris les intrigues de toute espèce et nous voulons toujours tenir notre feuille en dehors de l'influence étroite et mesquine des coteries. Nous ne connaissons jamais à nous faire le bouc émissaire d'aucun parti, car nous croirons nous dégrader en descendant si bas. Ce que nous voulons, c'est l'intérêt du pays et de tout le pays, l'intérêt de la Louisiane et de la Nouvelle-Orléans, et jamais on ne nous verra faiblir quand il s'agira de la défense de ces intérêts sacrés; mais nous croyons que c'est attaquer ces intérêts, au lieu de les défendre, que de fomenter des haines et des divisions qui ne surgissent déjà que trop facile nent d'elles-mêmes. L'intérêt public, selon nous ne demande l'union et la bonne intelligence parmi tous ceux qui sont destinés à vivre ensemble; car jamais on ne vit la discorde furieuse faire prospérer un pays : avantage étant réservé à l'indulgente concorde.

Que d'autres fassent autrement sous l'impression de convictions différentes, nous n'y trouverons rien à redire par amour de la paix; mais qu'ils s'arrogent le droit de vouloir donner leur manière de voir pour celle du public c'est une prétention passablement ridicule et dont on ne peut s'empêcher de rire.

Le reste de l'article ne mérite pas de réponse.

CONCERT AU BENEFICE DES REFUGIES FRANCAIS DU MEXIQUE.

La société philarmonique n'est jamais en retard lorsqu'il s'agit d'une bonne œuvre. Nous félicitons sincèrement la directeur et les membres de cette société d'avoir su si bien comprendre leur mission. Mettre l'art au service de l'humanité, c'est le sanctifier pour ainsi dire; c'est avoir le meilleur moyen de lui assurer un large développement.

Nous ne doutons point que le concert qui sera donné dimanche prochain, au bénéfice des réfugiés français du Mexique, n'obtienne de beaux résultats. Il est composé de façon à piquer les curiosités les plus rétives, y assister sera à la fois une bonne œuvre et un plaisir. Personne ne voudra manquer à ce double rendez-vous donné par l'humanité et par l'art.

MM. Violan, Sy Cliff etc. etc. s'y feront entendre, M. et Mme. Bomberger y exécuteront un duo de piano et violoncelle. La musique vocale aura aussi sa part.

Les français iront à ce concert, parceque c'est leur devoir de français, quant aux autres habitants de la Nouvelle Orléans, ils iront aussi, parceque c'est leur devoir d'hommes. Le malheur a droit de cité partout.

Nous sommes heureux d'annoncer, que la société organisée, pour venir en aide aux réfugies français a réussi dans ses projets. On ne saurait trop louer l'activité du président, M. Eyma, qui dans cette circonstance a fait preuve de zèle et d'activité. Le consul de France, lui, n'a voulu, dont cette société, n'être qu'un français de plus, au plutôt en s'associant au même titre que tous, à l'œuvre commune, il n'en a pas moins agi puissamment comme consul. Par ses soins une partie des refugiés qui étaient à Tampico, ont été embarqués sur des navires faisant voile pour la France. A d'autres, il a fourni les moyens d'aller dans les hauts etc.

La souscription ouverte au profit des réfugiés, se monte déjà à une somme assez forte, et l'on espère qu'elle sera doublée avant peu. Quant à nous, nous félicitons de grand cœur la société, et lui souhaitons toute la réussite qu'elle mérite.

Le concert de Madame Caradori Allan est renvoyé à Samedi prochain.

On dit que la Perle éprouvée par les assureurs de New-York par le naufrage des 3 paquebots, Pensylvanie, St. Andrew et Oxford monte à $1,313,000. Mais comme une partie de ces cargaisons a été sauvée quoique fortement avariée; la perte sera un peu moindre. La perte des assureurs de Philadelphie sur ces trois paquebots n'accèdent pas $300,000.

Le bateau-à-vapeur packet New-York, qui est arrivé en ville hier de Galveston, a parlé au trois mats barque anglais Ambassador parti de Liverpool pour Galveston Ce navire est le premier, qui, dit-on, ait fait voile d'Europe directement pour le Texas. Notre jeune et florissante république, marche si vite vers la puissance et la prospérité, que nous ne serions pas surpris si sous peu nous la voyons essuyer d'une ligne directe de bateaux-à-vapeur avec l'Angleterre.

NOUVELLES D'EUROPE PLUS RECENTES.

Le steamer *Great Western* est arrivé à New-York le 16 courant, ayant quitté Bristol le lundi 28 janvier à 3 heures du soir, ce qui lui donne pour la course 19 jours 6 heures malgré, le mauvais temps presque constant qu'il a éprouvé.

Le Liverpool devait partir le 6 février et avait déjà 40 passagers engagés.

Le *Great Western* a porté une cargaison complète de soieries et autres marchandises, avec 103 passagers, parmi lesquels M. Hudson, porteur de dépêches du gouvernement Britannique auprès de celui de Washington. Mr et Mme Slonan et M. Balls, comédiens.

Il règne en Angleterre une très grande agitation relativement aux lois sur les céréales dont on demande l'abrogation. Le *London Times* et quelques uns des ministres ont attaqué ces lois qui donnent lieu à de nombreux *meetings*.

On assure que le ministère britannique va proposer au parlement un projet de loi modifiant tellement les lois existantes au sujet des céréales qu'il équivaudra à une abrogation. On parle d'une nouvelle élection du parlement.

Notre ministre Mr. Stevenson, a donné un dîner splendide où Lord Durham était invité; ensuite Lord Durham en a donné un où se trouvaient toutes les notabilités nobiliaires et alors chacun des ministres a donné le sien.

John Van Buren est fêté comme un demi-dieu pour nous servir de l'expression du Herald.

Le prochain mariage de sa majesté, la reine d'Angleterre a été annoncé dans le discours du trône aux deux chambres du parlement. La princesse Victoria a parlé son cœur sur le prince Albert, fils du duc régnant de Saxe Cobourg et cousin de sa majesté.

L'intervention française en Espagne était considérée comme positive en Angleterre. Cette opinion était fondée sur le changement du ministère français et sur l'entrée au cabinet de M. Thiers. Les fonds espagnols avaient haussé à Londres par suite de ces appréhensions et les opérations fin[illegible] été très considérables.

FRANC[illegible]

Par suite de la faible m[illegible]mbre des Députés, le ministère d[illegible]on a ressaisi le 24 Janvier. Cette ré[illegible] peu baisser les fonds, qui pourtant [illegible]ûrés leur niveau.

Le roi paraît [illegible] Soult le maintenir au pouvoir aussi longtemps qu'il pourra user de son influence auprès [illegible] pour lui faire accepter le ministère [illegible] s'obstinant toujours refuser M. Thiers [illegible]ent du conseil. Le maréchal aurait [illegible]rangement qu'il n'aurait pas eu le bi[illegible] ses collègues. Le roi serait bien aise [illegible]ut de perpétuité—il lui faudra abdiquer, avoir recours à M. Thiers malgré l'aversion qu'il lui porte.

Au 23 janvier on n'avait encore rien fait pour l'organisation du ministère français. On croyait que Soult persistant dans son refus et qu'il n'était pas impossible que Molé reprit son portefeuille.

Le Moniteur contient une ordonnance royale qui a pour but de calmer les troubles et dissiper les craintes qui ont régné dernièrement sur les côtes de l'Ouest de la France au sujet de l'exportation des graines. Le journal officiel annonce l'ordre de n'en plus exporter par les ports de l'Ouest de la France et l'on apprend que bien que la récolte ait été un peu courte, les quantités disponibles étaient largement suffisantes pour fournir aux besoins du pays.

Quelques personnes assurent que le Roi a donné carte blanche au Maréchal Soult pour former un nouveau cabinet, qui serait composé comme suit :

Maréchal Soult, ministre de la guerre, président du conseil.
Mr. Thiers, ministre des affaires étrangères.
Mr. Persil, ministre de la Justice.
Mr. Duchatel, ministre des Finances.
Mr. Gasparin, ministre de l'intérieur.
Mr. Dufaure, ministre du commerce et Travaux Publique
Mr. Duperré, ministre de la Marine.
Mr. Le Comte d'Argout, ministre de l'Intérieur

PARIS, 29 janvier.

Le roi et la famille royale devaient aller à Dreux, vendredi, pour assister aux fiançailles de la princesse Marie.

BELGIQUE

Le Roi des Belges semble déterminé à résister à la décision des autres puissances, sur la question du Luxemburg. Les lettres particulières d'Anvers font les bruits que le maréchal Clausel doit prendre le commandement de l'armée belge. Les généraux Fabvier et Oudenarde devait quitter Paris pour aller prendre le commandement d'une division de l'armée d'observation.

ESPAGNE.

On croit qu'un nouvel emprunt ne tardera pas à être fait en France, ce qui a donné de la tenue aux fonds espagnols, parce qu'on considère qu'un changement de ministère amènera l'intervention.

On croit donc être bien sûr de la prochaine intervention de la France, d'autant que cette idée est populaire en France et que Louis-Philippe aurait dit "qu'il fallait marcher avec l'opinion nationale."

Du reste les nouvelles d'Espagne sont indigestibles : ce sont toujours des marches et des contremarches sans fin comme sans résultat.

On avait aussi reçu à New York des dates jusqu'au 16 du Havre par l'arrivée du Sully, mais on ne le mentionne que pour le cours des marchés.

Des nouvelles de l'Inde reçues en Angleterre, annoncent la perte du navire Protector, de la compagnie des Indes, allant de Londres à Calcutta, sur *Sands Head*, près du lieu de sa destination. De 178 personnes à bord, il ne s'en est sauvé que 8, savoir : 7 recrues et un marin. Le nombre des recrues était de 116 accompagnés de 16 femmes et 10 enfans, équipage 36. Le Protector a été jeté à la côte dans un coup de temps, pendant qu'il était à l'ancre.

LEGISLATURE.

Rapporté pour l'Abeille.

SENAT.

Mardi 26 Février.

Le Sénat a adopté plusieurs petits actes sans intérêt général. La Compagnie de Granit de la Louisiane a été incorporée.

M. Derbigny ayant retiré son appel de la décision du Président; le sénateur des Rapides présente son *substitut* à l'acte relatif aux banques, dont la discussion avait été hier interrompue par une motion d'ajournement. M. Hoa fait à ce sujet un long discours auquel le Sénateur des Rapides répond par un autre discours de même longueur. Le substitut présenté par ce dernier membre rappelle les principales dispositions de l'acte sur les banques que la législature avait adopté à la dernière session et auquel le Gouverneur avait opposé son veto. Le sénat n'a encore rien décidé à ce sujet aujourd'hui.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

La chambre s'ajourne à dix heures et demie faute de se trouver en nombre pour délibérer.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

WASHINGTON, 16 février 1839.

Le sénat a repris en considération aujourd'hui l'acte de M. Crittenden pour assurer la liberté des élections, qui a donné lieu à ces nobles élans d'éloquence d'argument et de puissance de discussion, dont je vous ai parlé cette semaine et la semaine dernière.

M. NORWELL de Michigan avait la parole. Comme je me souvenais que lorsque pour la première fois le rapport anti-républicain de M. Hall fut présenté, ce membre s'en amouracha au point de soulever une de ses nombreuses éditions de 500 hartis, et qui balaient à peu près tout que la semaine dernière.

Le matin a répondu à ces convenances et le commandant Buchanell a répliqué qu'il serra heureux de pouvoir dire, à son retour dans sa patrie, quelle réception il a eue à Baltimore et la bienveillante hospitalité dont on avait usé envers lui et ses officiers.

Il a successivement porté à la santé du Roi des Français, du Président des Etats-Unis, des consuls de France à Philadelphie et à Baltimore, et enfin des officier du Vésuve.

L'allocution du maire de Baltimore mérite une mention spéciale :

" Messieurs a-t-il dit, comme représentant de la ville de Baltimore et de ses conseils municipaux, je ne puis quitter votre beau steamer, sans vous exprimer, en leur nom et au mien, tout le plaisir que nous ressentons en ce moment, puisque nous pouvons juger par nous-mêmes que la renommée n'a point exagéré les influences et les progrès éprouvés par la marine de votre pays; je dois ajouter, que nous voyons avec bonheur la dignité avec laquelle vous portez la bannière de la France et soutenez l'honneur de ses nobles enfans. "

Le Vésuve devait partir le 20 de Baltimore. Le commandant a l'intention de faire Annapolis en descendant la baie et de s'y arrêter quelques heures pour y présenter ses hommages au gouverneur du Maryland, et procurer aux membres de la législature l'occasion de visiter son bâtiment.

Le jour suivant les officiers Français devaient dîner à l'Hôtel de Ville.

TRIBUNAUX.—Petite Chronique.

Un Philosophe.—On demeurait saizzante ans à cet homme qui se présente en chancelant devant le tribunal correctionnal. Sur ses larges épaules, ses cheveux retombent selon et en désordre, mêlés comme un écheveau de soie qui aurait servi pendant douze heures aux menus plaisirs d'un chat; sa barbe inculte, qui serait peut-être noire si une poussière entêté e ne lui avait imprimé une épaisse couche grisâtre, se découpe en festons sur sa poitrine, que sa chemise crasseuse laisse à découvert, faute d'un gilet pour la protéger. Ce débraillé remarquable encore plus visible de la tenue de l'homme, qui paraît avoir largement arrosé son chagrin avant de venir à l'audi-nce. Aux questions que lui adresse M. le président, ce personnage répond qu'il se nomme Morinot et qu'il est âgé de trente-six ans.

M. le président.—Quelle est votre profession ?

Morinot.—Philosophe.

M. le président.—Ce n'est pas là une profession.

Morinot.—C'est au moins une profession de foi.

M. le président.—Je vous engage à répondre convenablement aux questions que je vous adresse... Vous ferez bien, dans votre intérêt.

Morinot.—Je ne présuppose pas m'être écarté des bienséances.... je suis ayant tout homme de bonne compagnie; je vous dis que je suis philosophe, et c'est vrai.... Caton, Socrate et Brutus n'avait pas d'autre état, et ils en valaient bien d'autres.... Revenez à la Grèce....

M. le président.—Taisez-vous.... Vous êtes prévenu d'avoir volé un manteau au préjudice du sieur Leroux, qui vous avait donné asile chez lui.

Morinot.—Qu'aurais-je fait d'un manteau !... Vous devez voir que je dédaigne ces costumes mondains qui anoblissent l'âne.... L'habit n'est pas l'homme, et le corps est une guenille.

M. le président.—Quand le sieur Leroux est rentré le soir, il a déposé son manteau sur une chaise; le lendemain matin, quand il s'est réveillé, le manteau avait disparu, ainsi que vous.

Morinot.—J'étais sorti, c'est vrai; j'aime à dilater mes poumons à la brise du matin.... Je ne vois pas en quoi cela prouverait que j'ai pris le manteau de mon accuseur.

M. le président.—C'est au moins une forte présomption, puisque personne n'est entré dans la chambre après votre sortie.... Ensuite, comment expliquez la possession d'une somme de 97 fr. qu'on a trouvée sur vous lors de votre arrestation ?

Morinot.—L'or n'a aucun prix pour moi.... Caton est mort pauvre, et Socrate était perpétuellement dépourvu de monnaie.

M. le président.—Répondez à ma question...D'où provient cette somme de 97 francs ?

Morinot.—L'homme injustement accusé doit garder le silence et s'envelopper dans le manteau de sa vertu... C'était ainsi qu'agissait Epaminondas.

M. le président.—Avez-vous quelques moyens d'existence ?

Morinot.—Le monde est grand, Dieu est infini, et le corps est une guenille.

Dans l'impossibilité d'obtenir du prévenu la moindre explication, le tribunal le condamne à un an de prison et à cinq ans de surveillance.

Morinot se lève comme pesant par un ressort, jette à ses juges un regard indéfinissable, et sort en se drappant dans ses guenilles. (*Gaz. des Tribunaux.*)

COMMERCIAL.

MARCHE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

27 Février.

REMARQUES.—Depuis nos dernières arts de la semaine dernière notre marché a commencé à présenter un aspect un peu plus animé; cependant nous ne pourrons pas dire qu'il y ait eu de grandes améliorations depuis, celles qui ont eu lieu ne sont pas très légères. Les nombreux arrivages de bateaux à vapeur parvenus ces derniers jours ont nécessité une grande activité sur la Levée, bien que la plus grande partie de ces produits soit pour l'exportation.

Le marché monétaire commence à s'améliorer graduellement et de bons billets s'escomptent avec assez de facilité.

Nous avons eu une bonne demande de coton samedi, et les ventes ont été de 7 à 8000 balles; hier cet article était moins recherché, cependant il n'est fait à peu près 1000 balles. Nous remarquons aussi depuis quelque temps une certaine reprise sur nos prix courants de quelques cent par livre anglaise.

Les dernières transactions les mieux connues sont celles de 500 balles Mississippi à 9 3/4 cts; 1000 balles Louisiane à 9 3/4 cts; 1000 balles Mississippi à 9 3/4 cts; 1000 balles Louisiane à 9 3/4 cts; 1000 balles Louisiane à 9 3/4 cts; 1000 balles Louisiane